

BANQUE ALIMENTAIRE D'EURE- ET- LOIR

Association loi du 1^{er} juillet 1901
Agrément Préfectoral : W281000228

SIREN : 422 032 037

Siège social :

Allée du Général Martial Valin
28000 CHARTRES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

État préparatoire au Bilan Actif

État exprimé en €		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022			Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat et outillage indus.	144 386,29	132 192,11	12 194,18	17 911,74
	Autres immobilisations corporelles	154 113,57	125 126,67	28 986,90	36 839,94
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
	Immobilisations financières				
	Participations et Créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				
TOTAL (I)		298 499,86	257 318,78	41 181,08	54 751,68
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Créances				
	Créances clt. , adhr., usag. et cpt. rattachés	460,00		460,00	174,83
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	23 862,00		23 862,00	3 904,86
	Valeurs mobilières de placement	20,00		20,00	20,00
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	163 071,93		163 071,93	176 332,38
	Charges constatées d'avance	1 934,00		1 934,00	
TOTAL (II)		189 347,93		189 347,93	180 432,07
COMPTES REGUL.	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)		487 847,79	257 318,78	230 529,01	235 183,75

État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Fonds Propres	Sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	100 000,00	100 000,00
	Autres		
	Report à nouveau	50 125,22	61 660,75
	Excédent ou déficit de l'exercice	-8 591,71	-11 535,53
	Situation nette (sous total)	141 533,51	150 125,22
Fonds dédiés	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	10 000,00	
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	151 533,51	150 125,22
Provisions	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	46 778,92	23 480,31
	TOTAL (II)	46 778,92	23 480,31
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	26 534,62	32 980,97
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	5 635,68	1 535,17
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Écarts de conversion passif	Autres dettes	46,28	27 062,08
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL (IV)	32 216,58	61 578,22
	Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		230 529,01	235 183,75

État préparatoire au Compte de résultat - Produits

État exprimé en €

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Produits d'exploitation	Cotisations	64 769,09	51 817,90
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		400,00
	dont parrainages		400,00
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	71 245,39	39 084,00
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	5 420,66	8 473,06
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contribution financières	14 834,04	36 035,50
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 415,76	4 184,59
	Utilisations des fonds dédiés	5 174,89	5 091,42
	Autres produits	23,12	2 115,65
	TOTAL (I)	166 882,95	147 202,12
Produits financiers	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0,40
	Autres intérêts et produits assimilés	1 339,18	413,91
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
	TOTAL (II)	1 339,18	414,31
Produits excep.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	368,29	429,37
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL (III)	368,29	429,37
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		168 590,42	148 045,80
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		8 591,71	11 535,53
TOTAL GENERAL		177 182,13	159 581,33

État préparatoire au Compte de résultat - Charges

État exprimé en €

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		7 876,43
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	64 984,44	63 824,56
	Aides financières	8 000,00	27 000,00
	Impôts, taxes et versements assimilés	265,35	209,40
	Salaires et traitements	49 634,84	38 381,89
	Charges sociales	9 044,93	4 396,67
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 462,24	16 032,49
	Dotations aux provisions		
	Report en fonds dédiés	28 473,50	
	Autres charges	316,83	1 859,89
	TOTAL (I)	177 182,13	159 581,33
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	TOTAL (II)	0,00	0,00
Ch. exceptionnelles	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL (III)	0,00	0,00
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)			
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		177 182,13	159 581,33
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		0,00	0,00
TOTAL GENERAL		177 182,13	159 581,33

Évaluation des contributions volontaires en nature

État exprimé en €

Du 01/01/2022
Au 31/12/2022

Du 01/01/2021
Au 31/12/2021

Ressources	Contribution volontaires en nature		
	Dons en nature	1 609 244,00	1 629 556,00
	Prestations en nature	74 400,00	74 400,00
	Bénévolat	405 842,00	363 451,00
	Total des ressources	2 089 486,00	2 067 407,00
Emplois	Charges des contributions volontaires en nature		
	Secours en nature	1 609 244,00	1 629 556,00
	Mise à disposition gratuite de biens	74 400,00	74 400,00
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole	405 842,00	363 451,00
	Total des emplois	2 089 486,00	2 067 407,00

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Préambule

L'exercice social clos le 31.12.2022 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 230.529 €.

Le total des produits est de 168.590 € en 2022 (+13.8 %) contre 148.046 € en 2021. Le total des charges est de 177.182 € en 2022 (+ 11%) contre 159.581 € en 2021.

Le résultat net est un déficit de 8.591,71 € (huit mille cinq cent quatre-vingt-onze euros, 71 centimes)

Les informations ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'association BANQUE ALIMENTAIRE d'Eure-et-Loir.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre.

La BANQUE ALIMENTAIRE d'EURE-et-LOIR créée en 1986 est une association Loi de 1901 d'intérêt général et à but humanitaire pour lutter contre la faim. Elle est affiliée à la FFBA (FEDERATION DES BANQUES ALIMENTAIRES) qui détient l'habilitation nationale pour le compte du réseau à distribuer l'aide alimentaire avec un devoir de respecter tous les engagements par le biais d'une charte commune.

Parmi les moyens mis en œuvre et qui reposent sur un fonctionnement commun à toutes les BANQUES ALIMENTAIRES :

- Sécurité, accueil du public,
- Pratiques en matière d'hygiène,
- Outils informatiques...

Les collectes proviennent majoritairement et de manière récurrente des grandes surfaces avec chaque année, une collecte dans le cadre national qui a eu lieu les 25, 26 et 27/11/2022.

Elles sont ensuite stockées et gérées dans un entrepôt en attente de sortie.

Ensuite, elle fait bénéficier ses collectes à d'autres associations ou organismes locaux et nationaux, fidèles partenaires qui luttent contre la précarité alimentaire et le gaspillage, et qui se chargent in fine de la distribution des denrées alimentaires.²

L'essentiel des denrées est collecté et tout repose sur le bénévolat.

1 / ELEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 PERIODE DE LA PANDEMIE DE COVID REVOLUE

La collecte alimentaire est actée en BAISSÉ ainsi que la distribution :

- ➔ Entrées 2022 en kgs = 364 400 kgs ; Distribution 2022 en kgs = 331 600 kgs (91%)
- ➔ Entrées 2021 en kgs = 390 185 kgs ; Distribution 2021 en kgs = 342 460 kgs (87,8%)

L'année 2022 a été marquée par une hausse de la Participation de solidarité, passant de 51.818 € en 2021 à 64.769 € en 2022, soit + 25%. Parallèlement, les volumes distribués sont passés de 342.460 kgs à 331.600 Kgs, soit une baisse de 3,2%.

Pour mémoire conformément aux dispositions de l'article L.833-2 du Plan comptable général, les comptes annuels de l'association au 31 décembre 2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à la pandémie de coronavirus, comme les comptes annuels de l'association au 31 décembre 2021.

L'évaluation des actifs et des passifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

1.2 CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Il n'y a aucune modification dans la présentation des comptes annuels.

1.3 ACTIVITE

a- FAC Foyer d'accueil chartrain

Sur proposition de la FFBA, les groupes CARGILL et POMONA ont accepté de participer au cofinancement de la future construction de la cuisine d'insertion restauration collective du FAC Foyer d'accueil chartrain ; pour un montant de 27.000 € en 2021 et de 8.000 € en 2022. Cette subvention au FAC via la BA28 a été soldée avant le 31.12.2022 par restitution au FAC du solde par suite de présentation de la facture de travaux.

b- Charges de personnel

a augmenté exceptionnellement de 37 % passant de 42.777 € à 58.680 € du faite d'une prime d'indemnité de fin de carrières versée à un salarié lors de son départ en retraite au 31.12.2022 et du fait d'un doublage de poste, ayant nécessité le recrutement d'un nouveau salarié à compter du 1^{er} décembre 2022.

c- Subventions

Les subventions totales sont de 71.245 € pour l'exercice 2022 composées de la manière suivante :

Détail	Montant
Subventions / Communes	39 125
Subvention DRFIP - Achats marchandises	17 086
Subventions FFBA Fonds FSE	12 034
Subvention Région Centre - Val de Loire	3 000
Total	71 245

2 / EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

En raison d'évènements géopolitiques mondiaux, le prix de l'énergie a subi des hausses très significatives en 2022. C'est pourquoi les prix de l'énergie restent sources de préoccupation, raison pour laquelle les BP 2023 et 2024, tiennent compte d'une inflation prévisionnelle de +32% pour l'électricité (2024/2023) et 25% pour le gas-oil (2024/2023).

3 / PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements N°2018-06 et N° 2020-08 de l'ANC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation de comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les provisions pour risques et charges sont établies en fonction du Plan Comptable Général révisé et mis à jour des règlements du CRC, notamment le n° 2014-03 sur les passifs. Une provision est constatée à la clôture de l'exercice à la meilleure estimation, lorsque l'association a une obligation à l'égard d'un tiers dont il résultera probablement une sortie de ressources sans contrepartie équivalente.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires (coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue).

Les actifs font l'objet d'un amortissement et la durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Le mode d'amortissement retenu est exclusivement linéaire.

Les durées retenues pour le calcul des amortissements des immobilisations sont les suivantes :

➤ Logiciels	1 à 3 ans
➤ Agencements, aménagements et installations	3 à 7 ans
➤ Matériel et outillage	2 à 7 ans
➤ Matériel de transport	7 ans
➤ Matériel informatique	3 à 5 ans
➤ Matériel de bureau	3 à 10 ans
➤ Mobilier	5 à 10 ans

4 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF

4-1 Actif immobilisé

Immobilisations

Libellé	1.01.2022	(+)	(-)	31.12.2022
Installations complexes spécialisées	144 386			144 386
Installations générales, agencements, aménagements divers	32 078			32 078
Matériel de transport	112 576			112 576
Matériel de bureau et matériel informatique	6 568	2 892		9 460
Total	295 608	2 892	-	298 500

Amortissements

Libellé	1.01.2022	(+)	(-)	31.12.2022
Installations complexes spécialisées	126 475	5 718		132 192
Installations générales, agencements, aménagements divers	32 078	-		32 078
Matériel de transport	76 380	9 914		86 294
Matériel de bureau et matériel informatique	5 924	830		6 754
Total	240 857	16 462	-	257 319

4.2 - Etat des créances par dates d'échéances

Etat des créances

Libellé	Montant	- 1 an	+ 1 an
Créances	460	460	
Autres créances	23 862	23 862	
Charges constatées d'avance	1 934	1 934	
Total	26 256	26 256	-

4.3 - État des disponibilités

Libellé	Montant
Valeurs mobilières de placement	20
Disponibilités	162 762
Caisse	310
Total	163 092

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

5.1 – Fonds propres

Les fonds propres sont uniquement composés des ressources issues de l'affectation de résultats successifs et report à nouveau. L'assemblée Générale du 30 mai 2022 a décidé d'affecter le déficit de 11.535,53 € par prélèvement sur le compte de Report à Nouveau.

Libellé	1.01.2022	(+)	(-)	Affectat° Résultat	31.12.2022
Réserves	100 000				100 000
Report à nouveau	61 661			- 11 536	50 125
Résultat	- 11 536	- 8 592		11 536	- 8 592
Situation Nette	150 125	- 8 592			141 533
Subventions d'investissement		10 000			10 000
Total	150 125	1 408	-	-	151 533

5.2- Fonds dédiés d'exploitation et d'investissement

Libellé	1.01.2022	(+)	(-)	31.12.2022
Subventions d'exploitation	23 480	28 474	5 175	46 779
Contributions financières	-			
Ressources liées à la générosité du public	-			
Total	23 480	28 474	5 175	46 779

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

5.2 État des dettes et produits constatés d'avance

Libellé	Montant	- 1 an	+ 1 an
Fournisseurs	28 535	28 535	
Organismes sociaux	5 636	5 636	
Autres dettes	46	46	
Total	34 217	34 217	-

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1 Ventilation de l'activité

Libellé	Montant	%
Cotisations	64 769	39%
Dons	5 421	3%
Subventions	71 245	43%
Contributions financières	14 834	9%
Rep sur amortissements, dépréciations et transfert de charges	5 416	3%
Utilisation de fonds dédiés	5 175	3%
Autres produits	23	0%
Total	166 883	100%

6.2 Rémunération du commissaire aux comptes

Honoraires de certification des comptes :	3 547 € TTC
Honoraires des autres services :	1 295 € TTC

6.3 Charges et produits exceptionnels

Libellé	Montant
Produits	368
Charges	-
Total	368

7. AUTRES INFORMATIONS**7.1 Engagements donnés :** néant**7.2 Autres engagements donnés :** néant**7.3 Engagements reçus :** néant**7.4 Transfert de charges :** 5 416 €

Il s'agit de remboursements de frais de transport par la FFBA et dans le cadre des forfaits découlant des livraisons aux associations.

7-5 Effectif salarié

- 2 au 1^{er} janvier 2022
- au 31.12.2022 + 1 mécénat de compétence.
NB : 1 départ en retraite au 31 décembre 2022.

7-6 Engagements retraite

Le départ en retraite d'un salarié au 31.12.2022 a motivé le versement d'une « indemnité légale de départ à la retraite » de 1.560,06 € bruts majorée de charges sociales à hauteur de 708,83 € soit un total de 2.268,89 € non provisionné.

7-7 Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants (bénévoles ou salariés)

Néant

7-8 Évaluation des contributions volontaires en nature

Nous notons une augmentation sur les contributions volontaires en nature qui passent de 2.067.407 € à 2.089.486 €. L'augmentation provient notamment de la contribution volontaire des bénévoles qui passe de 363.451 € à 405.842 €.

À noter une légère diminution des dons en nature passant de 1.303 645 € à 1.287.395 €.

7-8.1— Bénévolat :

La BA 28 bénéficie de prestations sous forme de bénévolat (gouvernance et autres) pour un montant de 405.842 € (taux horaires en fonction du SMIC issus d'une grille de la FFBA) et représentatif de 13.662 heures. (contre 363.451 € au 31.12.2021).

Un outil de suivi a été mis en place, permettant d'identifier les tâches des bénévoles et la répartition du nombre d'heures passées.

7-8.2 — Mise à disposition gratuite de biens et services :

Les locaux d'une surface de 930 m2 font l'objet d'une mise à disposition gratuite de la part du Conseil Départemental d'Eure-et Loir. Cette aide matérielle représente un équivalent loyer estimé à **74.400 € annuellement en 2022.**

7-8.3 Collecte alimentaire

La collecte des banques Alimentaires de Fin novembre 2022 a rapporté en Eure et Loir 63 tonnes de denrées, ce qui représente 126.000 repas.

En 2020, la collecte avait rapporté 81 tonnes, et en 2021, 65 tonnes.

7-9 Autres informations :

Relations avec les parties liées : FFBA Fédération Française des Banques Alimentaires :

Charges TTC :	3.008,68 €
Produits TTC :	33.757,38 €
Créances TTC au 31/12/2021 :	0,00 €
Dettes TTC au 31/12/2021 :	1.882,00 €